

# BNP PARIBAS

## Ressources de marché à moyen / long terme Programme 2019

Janvier 2019



**BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

# Avertissement

*Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités. Ils intègrent depuis 2018 les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 "Instruments Financiers", le Groupe ayant retenu l'option prévue par la norme de ne pas retraiter les exercices antérieurs.*

*Cette présentation contient des prévisions fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces prévisions comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces prévisions qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les prévisions. BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces prévisions. Il est rappelé dans ce cadre que le «Supervisory Review and Evaluation Process» est un processus conduit annuellement par la Banque Centrale Européenne, celle-ci pouvant modifier chaque année ses exigences relatives aux ratios réglementaires pour BNP Paribas.*

*Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.*

*La somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté en raison des arrondis.*



# Ressources de marché à moyen / long terme

## Programme 2019

### Programme 2019 de refinancement MLT\* : 36 Md€

- Dont instruments de capital : 3 Md€
  - Objectif cible de 3% des actifs pondérés
  - Rappel 2018\*\* : 2,7 Md€ réalisés
    - Tier 1 : 750 M\$, perpétuel Non Call 10, émis en août 2018, à 7%
    - Tier 2 : 2 Md€ sous différents formats (public et privé) et devises (EUR, USD, JPY, AUD)
  
- Dette senior : 33 Md€
  - Senior Non Préférée (NPS) : 14 Md€
  - Produits structurés (Dette Senior Préférée) : 15 Md€
  - Financements sécurisés : 4 Md€ (Titrisations et Covered Bonds)
  - Rappel 2018\*\* : 31,7 Md€ réalisés
    - Senior Non Préférée (NPS) : 12,2 Md€ (maturité moyenne de 7,2 ans ; mid-swap +73 pb)
    - Produits structurés (Senior Préférée) : 17 Md€ (maturité moyenne de 2,5 ans ; mid-swap +13 pb)
    - Financements sécurisés : 2,5 Md€ (maturité moyenne 5,8 ans ; mid-swap +0,5pb)

### Écoulement prudentiel du stock de dette Tier 1 et Tier 2 au 1.01.2019 (éligible ou admis en grandfathering)\*\*\*

en Md€	01.01.2019	01.01.2020	01.01.2021
AT1	8	7	6
T2	15	15	14

\* Sous réserve des conditions de marché, montants indicatifs à ce stade ; \*\* Sur la base des cours de change au 30 novembre 2018 ; \*\*\* Echancier prenant en compte l'amortissement prudentiel des instruments existants au 01.01.19, hors émissions à venir, sous les hypothèses que les instruments "callable" à destination des investisseurs institutionnels soient remboursés à leur première date de call, et tenant compte des plafonds de grandfathering

